



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale  
des Territoires  
et de la Mer**

SERVICE EAU ET BIODIVERSITE  
Pôle Police de l'Eau

Rennes, le 11 MAI 2023

Affaire suivie par : Christophe MARQUER  
Tél. : 02 90 02 31 67  
Courriel : [christophe.marquer@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:christophe.marquer@ille-et-vilaine.gouv.fr)

**Le directeur**  
à  
**Madame le Maire**  
1 rue de la République  
35560 RIMOU

**Objet :** Réparation d'un busage sur le ruisseau de La Hervaliniais au lieu-dit La Plantonnière à Rimou  
n° GUNenv : 0100021042  
P.J. : 1 RD

Madame le Maire,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

***Réparation d'un busage sur le ruisseau de La Hervaliniais au lieu-dit La Plantonnière à Rimou***  
*Rubrique de la nomenclature : 3.1.5.0. D*

- Date de réception du dossier au guichet unique : le **9 mai 2023**
- N° d'enregistrement au guichet unique : **0100021042**

Après instruction, votre dossier de déclaration a été estimé complet et régulier au titre de la loi sur l'eau codifiée au code de l'environnement. Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier accompagné du récépissé de déclaration assorti d'une copie des prescriptions générales.

Il conviendra, toutefois de signaler à mon service 8 jours au préalable, la date de commencement des travaux. Une copie du récépissé de déclaration avec les prescriptions sont adressées, conformément à la réglementation :

- à la Mairie pour affichage et mise à disposition pour une durée minimale d'un mois,
- à la CLE du SAGE COUESNON pour information,

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine durant une période d'au moins six mois.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le Directeur,  
Le chef du Pôle Police de l'Eau

  
Johan ADAM